

UN TERRITOIRE DURABLE, UNE BONNE SANTÉ

RETOUR D'EXPÉRIENCE : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER

PARC NATUREL RÉGIONAL ET GÉOPARC MONDIAL UNESCO NORMANDIE-MAINE

UNE NOUVELLE MISSION :
LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE,
OU COMMENT L'ENVIRONNEMENT
PEUT AGIR SUR LA SANTÉ ?



L'ESSENTIEL

Le Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine a initié une démarche innovante en intégrant la santé environnementale à ses missions traditionnelles. Cette nouvelle orientation, formalisée dans la mesure 14 de sa nouvelle Charte 2024-2039, se concrétise par quatre axes d'intervention :

1. l'intégration de l'urbanisme favorable à la santé dans les politiques locales,
2. le développement de projets santé-environnement dans les contrats de territoire,
3. la reconexion à la nature via des initiatives de renaturation,
4. l'expérimentation du concept "One Health" associant la santé humaine à celle des écosystèmes.

Cette approche transversale, qui enrichit les compétences historiques du Parc, vise à favoriser un environnement plus sain et résilient pour tous les habitants du territoire.

ORIGINE DU PROJET

Le Parc intègre pour la première fois un volet santé-environnement dans sa nouvelle [Charte 2024-2039](#). Cette initiative novatrice vise à développer des projets adaptés aux enjeux spécifiques du territoire rural. Les collectivités locales disposent déjà de leviers d'action essentiels en matière de santé publique, leur permettant d'agir dans des domaines tels que l'urbanisme, les mobilités, l'habitat, les espaces verts, les maisons de retraite, la petite enfance et les politiques sociales. Cette approche territoriale permettra de renforcer les synergies entre environnement, cadre de vie, bien-être et santé des habitants.

EN SAVOIR +

4 RAISONS POUR AGIR

1. **SENSIBILISER** les publics autour du lien entre santé et biodiversité, santé et urbanisme, ainsi que les déterminants de santé qui ne relèvent pas de l'accès aux soins.
2. **DÉVELOPPER** la reconexion à la nature.
3. **AGIR** pour la résilience du territoire au travers d'actions interdisciplinaires.
4. **DÉPLOYER** des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le dérèglement climatique.



L'ACTION PAS À PAS

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

Le Parc recense les acteurs en lien avec la santé, au-delà de l'offre de soins traditionnelle, pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle. Cette initiative implique dans un premier temps de prendre contact avec des acteurs de la santé environnementale, tels que l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie et Pays de la Loire et Promotion Santé Normandie (PSN). Cette démarche a pour but de recueillir des éléments utiles à la concrétisation du projet et notamment de s'assurer de prendre des décisions en cohérence avec l'objectif initial. Ensuite, le Parc va à la rencontre des nombreux acteurs locaux de la santé et de l'environnement : les coordonnateurs de Contrats Locaux de Santé (CLS), les GRAINE (réseaux des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable) Normandie et Pays de Loire, les associations locales axées sur la nature et celles investies sur la qualité de l'air. Le Parc liste les activités envisageables en matière de santé et d'environnement, en mettant en évidence celles où les acteurs n'interviennent pas ou peu.

IMAGINER UNE COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le Parc s'interroge sur le rôle des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), des assistants maternels, sage-femmes, puéricultrices, dans cette dynamique. Des ateliers autour des "1000 premiers jours de l'enfant" et des thèmes comme les perturbateurs endocriniens sont envisagés, impliquant des professionnels de santé pour sensibiliser les futurs parents à l'importance d'un environnement sain. Les Contrats Locaux de Santé (CLS) développent déjà un éventail d'actions autour de la santé et de l'environnement, notamment en matière de radon, de mobilité et d'alimentation.

Cependant, la spécificité du territoire réside dans son nombre limité de CLS, ce qui met en évidence la mise en synergie et la coordination nécessaire des différentes structures travaillant sur ces domaines. Il est possible de mettre en place des actions favorables à la santé via d'autres contrats de territoires dans le domaine de l'environnement : Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET), Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE), Territoire durable, qui sont susceptibles d'être des leviers.

SE FORMER ET S'INFORMER

La préservation de la biodiversité et la gestion durable des territoires sont des enjeux majeurs des parcs naturels régionaux. Leur spécificité leur permet de collaborer avec les collectivités sur des actions liées aux déterminants de santé qui ne relèvent pas directement de l'accès aux soins. Pour renforcer les interventions du Parc, des formations sont suivies par la chargée de mission santé-environnement, notamment avec l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique), le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), la Fédération des Parcs naturels régionaux, le GRAINE et d'autres structures associatives. Une part non négligeable est aussi réservée à l'autoformation afin de développer des compétences complémentaires sur l'articulation entre biodiversité et santé, l'idée étant aussi de s'informer sur les actions menées ailleurs et reproductibles sur le territoire du Parc.

STRUCTURER UN PLAN D'ACTIONS ET RECHERCHER DES FINANCEMENTS

Cette étape de formalisation est indispensable pour identifier les leviers d'actions nécessaires et les freins éventuels. Elle permet également de définir les priorités d'intervention. La réalisation des actions étant conditionnée aux financements, une recherche active de fonds est réalisée.



PASSER À L'ACTION

Il existe déjà des initiatives en cours :

- Le réaménagement du centre-bourg de Carrouges, ville-siège du PNR, vise à renforcer les liens sociaux, introduire de la végétation et améliorer le bien-être des habitants.
- La renaturation des cours d'écoles sur la commune de Hauterive (Orne).
- Le travail sur la trame noire avec certaines des communes qui ont réalisé un ABC. Saint-Rémy-du-Val (Sarthe) et Coulonges-sur-Sarthe (Orne) visent la labellisation "Villes et Villages Étoilés".



SENSIBILISER

Sensibiliser en organisant le Mois de la santé environnementale en octobre 2024

En octobre 2024, le Parc organise le Mois de la Santé environnementale avec pour thèmes l'alimentation, la reconexion à la nature et la santé globale. Une exposition sur les sols est également à l'honneur.

Avec plus de 315 personnes sensibilisées aux déterminants de santé, le premier bilan de cette initiative est positif, même si certaines animations sont annulées faute de participants.

La sensibilisation à la santé environnementale s'effectue en collaboration avec la chargée de mission culture en apportant une perspective scientifique. De cette manière, le PNR sensibilise un public plus large que son public habituel. Il s'appuie également sur les associations locales et le lycée de Sées. Les élus bénéficient de l'animation "Bien dans mon village", qui aborde l'urbanisme favorable à la santé.

315 participants sensibilisés aux déterminants de santé
12 ateliers ou visites guidées - 2 conférences - 1 exposition - 1 spectacle.

AXES

▸ Axe autour de la reconexion à la nature

La reconexion à la nature est un sujet porté par le Parc, particulièrement développé dans le cadre scolaire. Plusieurs dispositifs sont mis en place, tels que « Classe'climat » et l'accompagnement à la formation des enseignants à « l'École du Dehors ». Le Parc propose également des formations pour les enseignants et prête des mallettes pédagogiques. Il est envisagé de travailler sur les liens entre la biodiversité et la santé, avec des publics tels que les jeunes enfants (crèches, hôpitaux, relais petite enfance), les groupes spécifiques comme les personnes en situation de précarité, en rémission de cancer, ou vivant dans des établissements pour personnes âgées ou en situation de handicap, etc. Par ailleurs, il est proposé de réintroduire des espaces de nature dans les zones urbanisées, en particulier dans les cours d'écoles. Cette initiative s'inscrit dans une réflexion conjointe sur la reconexion à la nature, en mettant l'accent sur la création d'îlots de fraîcheur, le bien-être et la préservation de la biodiversité.

▸ Axe autour du concept d'une seule santé

Cet axe se concentre sur le concept de "One Health" (une seule santé), en croisant les enjeux de santé humaine, animale, végétale et des écosystèmes. Il s'agit d'adopter une approche pratique à titre expérimental avec quelques communes, notamment en favorisant la trame noire et la gestion différenciée de l'éclairage public. Ce travail inclut la collaboration avec les communes ayant déjà élaboré des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale).

▸ Axe autour de l'urbanisme favorable à la santé

Le Parc pratiquait déjà un urbanisme favorable à la santé sans en avoir pleinement conscience, notamment en travaillant sur le choix des essences végétales, ou sur la désimperméabilisation des sols, notamment à Carrouges. Le programme de revitalisation des centres-bourgs propose d'organiser des moments d'échanges sur l'intégration de la santé dans l'urbanisme à travers les outils existants, en développant des synergies entre les services d'urbanisme, de santé et de biodiversité d'autres collectivités. Dans ce cadre, des actions concrètes peuvent être proposées, telles que des journées d'études, des balades sensibles, etc.



CLÉS DE RÉUSSITE

- › Une identification préalable fine des nombreux liens entre environnement et santé.
- › Une forte implication des parties prenantes.
- › La connaissance fine des besoins des acteurs en matière de santé-environnement.
- › Une animation de projet à long terme visant à intégrer la santé-environnement dans l'ensemble des autres missions du Parc.
- › Des financements pour mener à bien ces projets.
- › Le partage d'une culture commune entre acteurs autour de la santé environnement.

PARTENAIRES

Agence Régionale de Santé (ARS), DREAL, Régions, Promotion Santé Normandie (PSN), Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), coordonnateur Contrat Locaux de Santé (CLS), GRAINES et tous les acteurs de la santé, Union départementale des affaires familiales, Départements (compétences sociales), CCAS, etc.

CONTACT

Cyrille BIEGALA

Responsable du pôle biodiversité et géodiversité

Mail : cyrille.biegala@parc-normandie-maine.fr

Tél. : 06 82 41 48 14

Parc naturel régional Normandie-Maine

1 route du Château - CS 80005 -

61320 Carrouges Cedex

<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>



POINTS DE VIGILANCE

- › Bien cerner le projet relevant du champ de compétences du Parc.
- › Connaître les différents partenaires intervenant dans le domaine.
- › Éviter de porter trop de projets en même temps : le sujet est large et mieux vaut se concentrer sur quelques initiatives pour garantir leur efficacité.
- › Être identifié comme acteur de la santé-environnement. En effet, la santé environnementale ne faisant pas partie de ses missions initiales, le Parc n'est pas toujours associé aux réflexions et actions des territoires qui commencent à travailler sur cette thématique.
- › Pouvoir animer et suivre le projet dans le temps pour évaluer les effets.

DOCUMENTS UTILES



Agir pour un environnement favorable à la santé : quelles politiques locales en santé environnement ?

Cerema, 2022, 8 p.

Affronter ensemble 5 crises mondiales interconnectées en matière de biodiversité, d'eau, d'alimentation, de santé et de changement climatique – 70 options de réponse évaluées pour maximiser les co-bénéfices face aux défis

IPBES, 17 décembre 2024, 13 p.

ARS, novembre 2021